

## PROCES VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL : JEUDI 13 FEVRIER 2025 19 H 00 À LA SALLE DE LA MAIRIE

### Membres présents :

SERRES Jean-Claude ; GODAD Philippe ; BABY Martine ; DONALDSON Joyce ;  
WATTEZ Laurent ; BORDENAVE Cédric ; BABY Gilles ; POUECH Patrick

Absents : MOZIN Nicolas ; NIVALLE Guillaume.

Procuration : Néant

Date de la convocation : 04/02/2025

Ordre du jour :

Désignation du secrétaire de séance : BABY Gilles

### 1 - Compte rendu précédente réunion du conseil

Le Maire donne lecture du procès verbal de la dernière réunion du conseil municipal en date du 21 novembre 2024.

Aucune remarque.

Approuvé à l'unanimité.

### 2 - Motion SDE09 : Maintien des aides à l'électrification rurale : une solidarité territoriale en danger

Monsieur le Maire donne lecture d'une motion adoptée par le conseil syndical du SDE 09 lors de son assemblée générale.

Le financement des aides aux collectivités pour l'électrification rurale (Facé) a été instauré en 1936 pour favoriser l'électrification des zones rurales.

Le projet de loi de finances en discussion au Parlement dispose le changement d'affectation budgétaire du Compte d'Affectation spécial du FACE. Cette modification prévoit le remplacement de la contribution versée par les gestionnaires des réseaux de distribution (GRD) d'électricité au CAS Facé par une fraction de l'accise sur l'électricité (Taxe sur l'électricité payée par tous les consommateurs).

Motion votée à l'unanimité.

### 3 - Fongibilité des crédits

Monsieur le Maire rappelle que le référentiel M57 étend à toutes les collectivités les règles budgétaires offrant une plus grande marge de souplesse en matière, notamment, de fongibilité des crédits.

Cette autorisation du Conseil Municipal de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses du personnel doit être fixée dans la limite de 7.5 %,

Unanimité des membres présents.

#### 4 – Subvention associations 2025 :

Monsieur le Maire présente les demandes qui lui sont parvenues à ce jour :

- Restos du cœur
- Comité des Fêtes
- A.P.E.L.
- Association des Secrétaires de Mairie de l'Ariège

Une discussion s'engage.

Unanimité pour proposer :

- 100 € aux Restos du Cœur
- 500 € au Comité des Fêtes, correspondant au montant du chapiteau loué pour la fête locale
- 3000 € à l'Association des Parents d'Élèves de L'Alsés
- 100 € à l'Association des Secrétaires de Mairie de l'Ariège au lieu des 40 € demandés.

En marge de la discussion sur les subventions, une discussion s'engage autour du prix de base du repas à la cantine des écoles de Foix et de son éventuelle augmentation.

Il semble nécessaire de se mettre autour d'une table afin d'évoquer l'obligation liée à la carte scolaire de se rendre sur FOIX.

Décision est prise d'établir un courrier à l'Inspecteur d'Académie pour demander une étude du dossier des tarifs appliqués aux communes qui n'ont d'autre choix que d'envoyer les élèves sur FOIX ; une demande de rendez-vous avec la Mairie de Foix suite à ce courrier.

#### Questions diverses

- SIVE Vernajoul : le Maire donne le détail des dépenses qui permettent de déterminer le prix par élève 2 288.33 €, refacturé 2 200 €. Reste à charge du SIVE 88.33 €. Un enfant de L'HERM est scolarisé à Vernajoul.
- Comité Syndical SMECTOM : Intervention de Patrick POUECH  
Remise en place des tournées car depuis TEOMI, il y a des problèmes de dépôts sauvages autour des zones de collecte enterrées. Le ramassage des collectes tous les jours sur les communes les plus importantes.  
Les travaux avancent sur le site de la nouvelle déchetterie de FOIX.  
Un casier supplémentaire est mis en place sur le site de Manses.  
La mise à disposition de bacs pour les ordures ménagères pour les manifestations type fête locale sera facturée 60 € H.T. le bac d'O.M., gratuit pour les bacs de tri, sur la période de mai à octobre.

- Subvention Association Paysans : 5 contre et 3 abstentions
- Subvention la Calendreta : 6 contre et 3 abstentions
- Population recensée par INSEE pour 2025 : 217 habitants
- PLUiH : intervention de Philippe GODARD :  
Prochaine rencontre le 10 mars 2025  
Rappel de la carte des zonages étudiées lors d'une précédente réunion de conseil municipal.  
Il y a des précisions à apporter sur le règlement du PLUiH au vu des différentes zones. Il y a encore des travaux de réajustement, au vu des spécificités de la commune.  
L'enquête publique sera effectuée à partir de mai 2025. Le Président de L'agglo veut faire une réunion publique pour l'ensemble des communes (42) sur une durée d'un mois.
- L'agglo : dernier compte rendu : intervention de Gilles BABY  
La dernière réunion du conseil communautaire s'est déroulée le 22 janvier 2025, sujets abordés :
  - La Médiathèque : 800 00 € d'aide de l'État pour la réhabilitation du site.
  - L'agglo va participer au voyage à Paris que les Francas vont organiser dans le cadre des voyages extra scolaires.
  - PLUiH : fin 21/05/2025 par une enquête publique.
  - Salon des Maires de l'Ariège se passera à Ferrières pour 2025.
- Colombarium : Intervention de Martine BABY  
Deux devis pour 9 cases, à l'identique du colombarium déjà construit, demandés auprès de 2 entreprises différentes. L'un de 6850 € TTC, l'autre de 5652 € TTC.  
Dans l'un, le devis intègre la dalle et pas l'autre. Un devis correspondant à la construction d'une dalle va être demandé en complément, à des fins de comparaison.
- Point sur les travaux de construction du réservoir, travaux sur le pont et la voirie ;  
Réservoir : Avancée sur les travaux concernant l'extérieur, restent les travaux intérieurs à propos de l'électronique. Ne manque que le raccordement à la source.  
Pont : un rendez-vous est pris avec un expert pour un état des lieux du pont.  
Voirie : très dégradée par le passage répété des camions et autres véhicules, et les travaux de traversée de la chaussée. Elle sera refaite à la fin des travaux.
- Cérémonie du Col de Py à propos du 80<sup>ème</sup> anniversaire de la libération, se déroulera samedi 15 février à partir de 9h30.

- Le sénateur Jean-Jacques MICHAU sera reçu le 14 février à 16 h.
- SDE 09 : demande de particuliers d'éteindre un candélabre. La lettre de demande a été déposée à la Mairie. Mécontentement du voisinage.
- Proposition de conseil de travail pour travailler sur la préparation du budget

Fin de la séance : 22 h 00.